

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS D'AIGREFEUILLE**

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt deux
En exercice : 15 le 14 novembre à 20 heures 30,
Présents : 12 le Conseil Municipal de la Commune d'AIGREFEUILLE
Votants : 14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
Convocation du 9 novembre 2022 à la Mairie, sous la présidence de Christian ANDRÉ, Maire.

PRÉSENTS : MM. DELSOL Yannick, GENRE Pierre, IMART Thierry, LASFARGUES William, PIGASSE Thomas

Mmes : AFONSO Djemilla, CASANOVA Céline, DUCROS Lucie, MARCHOU Marie, PLACHOT Geneviève, SEMENE Marie-Ange

Secrétaire : IMART Thierry

Absent excusé : STURMEL Philippe procuration à ANDRÉ Christian

POUPOT Mary procuration à DUCROS Lucie

Absent non excusé : COULON Florian pas de procuration

Objet : Autorisation de signature du contrat de prêt du dispositif itinérant du Quai des Petits avec Toulouse Métropole / Quai des savoirs

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du dispositif d'accompagnement des acteurs jeunesse, Toulouse Métropole a développé des projets d'animations sur les thèmes abordés par le Quai des Savoirs, établissement de la Direction de la culture scientifique technique et industrielle de Toulouse Métropole. Ce dernier s'engage, en fonction du diagnostic établi avec la structure, à favoriser ces projets notamment par le biais de prêts de matériels pédagogiques et scientifiques.

Il a ainsi été convenu que la médiathèque d'Aigrefeuille, 1 chemin de l'Autan, 31280 Aigrefeuille, accueillerait les dispositifs itinérants du Quai des Petits pour leur présentation au public et favoriser la libre exploration et la découverte d'expériences scientifiques adaptées aux enfants de 2 à 7 ans.

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités du prêt des dispositifs itinérants du Quai des Petits par le Quai des Savoirs en vue de leur présentation au public par l'Emprunteur du 3 janvier au 21 janvier 2023 à la médiathèque d'Aigrefeuille, 1 chemin de l'Autan, 31280 Aigrefeuille.

Oui cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt du dispositif itinérant du Quai des Petits avec Toulouse Métropole / Quai des savoirs annexé à la présente délibération.

Votes pour : 14

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme à l'original.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de :
la publication le 14 novembre 2022
Et de la réception en Préfecture le
Le Maire,